



SKOLEEKSAMEN

Autorisasjonsprøve i oversettelse.

Prøve 2: Oversettelse fra fransk til norsk

Vår 2019

Dato: 26.04.2019

Tidsrom: 09:00 – 16:00

Antall timer: 7

Koordinator kan kontaktes av eksamensvakt på telefon: 55959402

TILLATTE HJELPEMIDLER:

Alle hjelpemidler er tillatt, inkludert bruk av internett. Intet samarbeid er tillatt.

I forskrift for translatøreksamen pkt. 2. Utfyllende bestemmelser for § 6 skoleeksamen:

2.6 Teknisk utstyr og hjelpemidler

- *Eksamensbesvarelsen skrives på kandidatens egen maskin.*
- *Det er tillatt*
 - a) å bruke alle typer oppslagsverk, elektroniske medier samt internett*
 - b) å bruke to skjermenheter under skoleeksamen*
 - c) å benytte eksternt tastatur og mus, så lenge dette utstyret er kablet*
- *Det er ikke tillatt*
 - a) å kommunisere med andre under eksamen, ved f.eks. bruk av epost, chat, mobiltelefon, o.l.*
 - b) å ha klokker (verken analoge eller digitale) og mobiltelefoner tilgjengelige under skoleeksamen*

Brudd på denne bestemmelsen betraktes som fusk/forsøk på fusk.

Antall sider, inkludert forside: 4

2019 Fransk (Økonomisk-administrativ tekst)

Et oversettelsesvalg henger alltid tett sammen med vurderinger knyttet til det konkrete oversettelsesoppdraget (*translation brief/mandat de traduction*). Derfor følger her beskrivelsen av et tenkt oppdrag for oversettelsen av nedenstående tekst, hentet fra nettsiden Rapport financier semestriel 2017, www.eramet.com/.../eramet-rapport-financier-semestriel-2017.

Translation brief: Teksten som skal oversettes, er del av det aktuelle selskapets halvårsrapport. Oversettelse av denne rapporten er bestilt av Fagforbundet med tanke på de lokale lønnsforhandlingene våren 2018.

RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL 2017

NOTES ANNEXES

ERAMET est une société anonyme de droit français, à Conseil d'administration, régie par les dispositions des articles L. 225-17 et R. 225-1 et suivants du Code de commerce, ainsi que par les dispositions de ses statuts. Conformément à la loi, le contrôle légal de la Société est assuré par deux Commissaires aux comptes titulaires, et deux Commissaires aux comptes suppléants.

Le groupe ERAMET est présent au travers de ses filiales et participations sur les marchés d'extraction minière et de production autour du nickel et du manganèse et sur les marchés de production d'alliages sur lesquels il occupe des positions leader.

Les comptes semestriels consolidés condensés du groupe ERAMET du premier semestre 2017 ont été arrêtés par le Conseil d'administration d'ERAMET en date du 26 juillet 2017.

NOTE 1 FAITS MARQUANTS DU PREMIER SEMESTRE 2017

INAUGURATION DES NOUVELLES INSTALLATIONS D'ERAMET SANDOUVILLE

Le projet Estuaire, initié en 2013 et achevé en juin 2017, repose sur la mise en place conjointe d'une évolution de l'outil industriel et du modèle économique. ERAMET Sandouville entend ainsi renforcer son positionnement sur le marché du nickel de haute pureté.

Ce programme consiste à adapter une partie de la chaîne de production de valeur au traitement d'une nouvelle matte, minéral concentré constituant la matière première. Ces transformations se sont accompagnées de la filialisation du site de production qui était auparavant un établissement de la société ERAMET S.A.

Le redémarrage des installations se fera avec une montée en charge progressive jusqu'à la fin d'année 2017. L'investissement réalisé est le plus important depuis la création du site en 1978 et représente 34,5 millions d'euros.

EXTENSION DE DEUX ANS DE L'ÉCHÉANCE DU CRÉDIT SYNDIQUÉ

Le groupe ERAMET a signé, le 16 janvier 2017, un accord de renégociation de son crédit syndiqué (RCF, Revolving Credit Facility) de 981 millions d'euros allongeant sa maturité de deux ans. Les échéances, qui étaient initialement de 85 millions d'euros en janvier 2017 et 896 millions d'euros en janvier 2018, sont désormais de 115 millions d'euros en janvier 2018, 85 millions d'euros en janvier 2019 et 781 millions d'euros en janvier 2020. [...]

2019 Fransk (Juridisk tekst)

Et oversettelsesvalg henger alltid tett sammen med vurderinger knyttet til det konkrete oversettelsesoppdraget (*translation brief/mandat de traduction*). Derfor følger her beskrivelsen av et tenkt oppdrag for oversettelsen av nedenstående tekst, tatt fra nettstedet Code Civil relatif au divorce : Divorce France Association pour aider (coaching) les personnes concernées par un divorce : Avant, Pendant et Après, <https://www.divorcefrance.fr/droit-et-jurisprudences/code-civil-divorce/>

Translation brief: Teksten som skal oversettes, er utdrag fra den totale teksten som Justis- og beredskapsdepartementet har bestilt i forbindelse med sitt lovarbeid på angjeldende område, grunnet ønske om innsikt i dette lovfeltet i andre EØS-land.

Code civil concernant le divorce et la séparation de corps

Titre VI : Du divorce

Art. 228. – Le tribunal de grande instance statuant en matière civile est seul compétent pour se prononcer sur le divorce et ses conséquences.

Un juge de ce tribunal est délégué aux affaires familiales.

Ce juge a compétence pour prononcer le divorce, quelle qu'en soit la cause. Il peut renvoyer l'affaire en l'état à une audience collégiale. Ce renvoi est de droit à la demande d'une partie.

Il est également seul compétent, après le prononcé du divorce, quelle qu'en soit la cause, pour statuer sur les modalités de l'exercice de l'autorité parentale, sur la modification de la contribution à l'entretien et l'éducation des enfants et pour décider de confier ceux-ci à un tiers ainsi que sur la révision de la prestation compensatoire ou de ses modalités de paiement. Il statue alors sans formalité et peut être saisi par les parties intéressées sur simple requête.

[...]

III : Des mesures provisoires

(ou transitoires)

Art. 254. – Lors de l'audience prévue à l'art. 252, le juge prescrit, en considération des accords éventuels des époux, les mesures nécessaires pour assurer leur existence et celle des enfants jusqu'à la date à laquelle le jugement passe en force de chose jugée

Art. 255. – Le juge peut notamment :

1° Proposer aux époux une mesure de médiation et, après avoir recueilli leur accord, désigner un médiateur familial pour y procéder ;

2° Enjoindre aux époux de rencontrer un médiateur familial qui les informera sur l'objet et le déroulement de la médiation ;

[...]

4° Attribuer à l'un d'eux la jouissance du logement et du mobilier du ménage ou partager entre eux cette jouissance, en précisant son caractère gratuit ou non et, le cas échéant, en constatant l'accord des époux sur le montant d'une indemnité d'occupation ;

[...]

6° Fixer la pension alimentaire et la provision pour frais d'instance que l'un des époux devra verser à son conjoint, désigner celui ou ceux des époux qui devront assurer le règlement provisoire de tout ou partie des dettes ; [...]

2019 Fransk (Teknisk tekst)

Et oversettelsesvalg henger alltid tett sammen med vurderinger knyttet til det konkrete oversettelsesoppdraget (*translation brief/mandat de traduction*). Derfor følger her beskrivelsen av et tenkt oppdrag for oversettelsen av nedenstående tekst, hentet fra nettsiden Rapport financier semestriel 2017, <http://www.eramet-vers-demain.com/doc/eramet-ra-2017-fr.pdf>

Translation brief: Teksten som skal oversettes, er et utdrag av det aktuelle selskapets halvårsrapport. Oversettelsen er bestilt av LO-Forbundet Fellesforbundet, som ønsker å bli informert, via ulike kilder, om Eramets teknologiske utvikling på kort og lang sikt.

NOUS INNOVONS POUR RÉPONDRE AUX BESOINS ET AUX USAGES FUTURS

INNOVER POUR PRÉPARER L'AVENIR ET AMÉLIORER NOTRE PERFORMANCE

Les équipes de R&D d'ERAMET sont reconnues pour leur expertise dans les domaines de la minéralogie, de la minéralurgie, de l'hydrométallurgie, de la pyrométallurgie, les nuances d'alliages et, plus récemment, la métallurgie des poudres et le recyclage. Aujourd'hui, elles sont de plus en plus intégrées avec les équipes d'ingénierie et de développement industriel pour gagner en efficacité et en réactivité. Ensemble, elles travaillent sur l'amélioration des processus industriels et des procédés et sur la mise en place de filières d'avenir comme le lithium ou pour le développement de nouveaux produits. Elles participent également à plusieurs programmes collaboratifs de recherche européens, avec une R&D ouverte sur l'extérieur. Dans le cadre de ces projets européens, on peut citer le projet GO-4-0 sur la valorisation de sous-produits issus des industries de la sidérurgie et de la métallurgie du manganèse. Autre exemple : « Geothermal Lithium », qui s'inscrit dans la continuité des recherches en Argentine d'ERAMET Research et qui vise à valoriser le métal présent dans les eaux géothermales.

OPTIMISER NOS PROCESSUS INDUSTRIELS

Augmenter la durée de vie de nos fours, réduire leur consommation énergétique et leurs émissions... autant de sujets sur lesquels la R&D d'ERAMET travaille en permanence avec les équipes terrain à l'image de l'installation de « broyeurs de couronnes » sur les fours rotatifs de la SLN. Avant d'entrer dans les fours de fusion, le minerai est calciné dans ces fours rotatifs. Cette étape de préréduction permet aussi d'éliminer toute trace résiduelle d'humidité. Mais il arrive que le minerai adhère aux parois du four rotatif et s'y accumule, jusqu'à former une « couronne » sur toute sa circonférence. En empêchant la formation de ces couronnes, les broyeurs ont permis d'augmenter le rendement énergétique des fours rotatifs. Le minerai calciné en ressort à une température plus élevée. Et c'est autant d'énergie économisée pour l'étape suivante dans les fours de fusion, ce qui se répercute directement sur la facture énergétique de l'usine de Doniambo, [...]